

# Maroc

## 2017



### Données générales sur le pays

#### a. Chiffres

Indice/nombre	Maroc
Population	34.377.511
IDH ajusté aux inégalités	0,441
Indice des inégalités du genre	0,828
Mortalité maternelle	120
Indice de Gini	40,9
Protection Sociale	0,653
Population réfugiée (HCR)	5418
Indice de la gestion des risques, INFORM	3,9
Indice des Etats fragiles	74,2
Victimes de Mines	14
Aide au Développement (en millions d'USD)	1 369
Aides aux programmes Mines (en millions d'USD)	0

#### Instruments de droit humanitaire ratifiés

- ➔ Convention relative aux droits des personnes handicapées Ratifiée le 08/04/2009

#### b. Analyse du contexte

En 2011, suite aux mouvements de contestation populaire, le Maroc a accéléré la transition démocratique initiée par le roi Mohammed VI. L'élaboration d'un cadre juridique et politique en faveur des plus vulnérables avance, mais la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire n'est pas encore effective et les attentes sont nombreuses.

Le niveau de vie de la population marocaine est très inégal en fonction des régions et des catégories sociales. Malgré un cadre juridique progressiste, les personnes handicapées et leurs familles continuent de faire face à de nombreux obstacles en termes d'accès à des services adaptés et de qualité, qu'ils soient ordinaires ou spécialisés.

Le Maroc continue d'être particulièrement actif sur le continent africain et représente la 2<sup>ème</sup> force militaire sur le continent africain (après l'Egypte).

### Présence de HI dans le pays

HI au Maroc contribue à favoriser l'intégration sociale des personnes les plus vulnérables et à améliorer leurs conditions de vie à travers la promotion de leurs droits, l'encouragement de la reconnaissance de leurs besoins, la qualité des services répondant à ces besoins et la coordination des acteurs.

Présent au Maroc depuis 1993, HI fait partie des rares ONG internationales bénéficiant d'un Accord de Siège signé avec le ministère de la Coopération et des Affaires étrangères (1999). Notre ancrage historique se traduit par un fort maillage partenarial avec des organisations de personnes handicapées (OPH) soutenues depuis plus de 20 ans dans leurs capacités d'autoreprésentation et

d'action (plaidoyer, DLI, etc.). Depuis 2011 (Printemps Arabe) notre appui aux autorités s'est renforcé, en phase avec la transition démocratique initiée par le Roi Mohammed VI comme avec le COP Maghreb 2012-2016 dont l'un des axes visait les décideurs politiques dans un contexte de réformes pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de Politiques Publiques inclusives.

## Projets

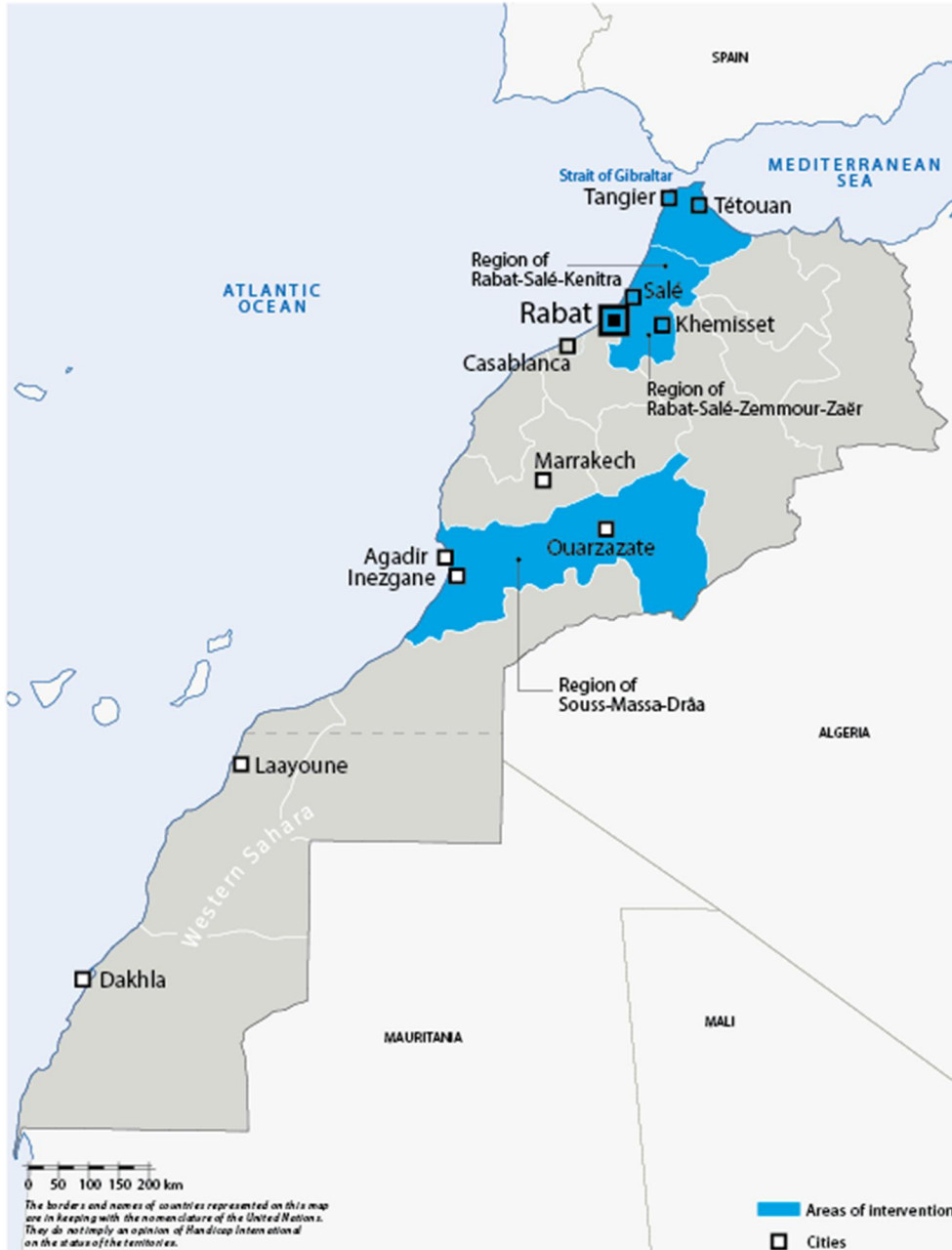
Titre	Secteur d'Intervention	Régions	Période de Financement	Bailleurs Actuels
L'éducation des enfants en situation de handicap au cœur des dynamiques de développement territorial au Maroc	Education inclusive	Régions de Rabat-Salé-Kenitra (ex-RSZZ) et Souss-Massa (ex-SMD), et niveau national.	Début 01/01/2016 pour une durée de 30 mois	UE (OSCAL) + cofinancement régional (AFD / DCI Monaco)
Sur les bancs de l'inclusion : pour l'accès à l'école des enfants en situation de handicap au Maroc	Education inclusive	Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (RSZZ) Région Tanger-Tétouan ·Région du Grand Casablanca	Début 01/09/2015 pour une durée de 4 ans	Fondation Drosos
Renforcement des dispositifs d'action sociale de proximité (DASP) pour un accès amélioré aux services des personnes en situation de handicap, notamment des femmes et filles vers les services de lutte contre les violences	Accompagnement social personnalisé	Région de Rabat-Salé-Kénitra	Début 01/03/2016 pour une durée de 1 an et 3 mois	Bruxelles capitale
Appui à l'amélioration de la qualité et de la pérennité des services médico-sociaux au Maroc	Santé / réadaptation	National	Début 08/05/2015 pour une durée de 4 ans	Fondation Office Chérifien des Phosphates (FOCP)
Renforcement des capacités des associations représentant les personnes en situation de handicap au Maroc (SAM2)	Soutien aux OPH	National	Début 01/04/2015 pour une durée de 3 ans	DCI Monaco
L'ergothérapie au service de l'autonomie des personnes handicapées au Maroc	Santé / réadaptation	National	Début 01/01/2016 pour une durée de 4 ans et 6 mois	DCI Monaco
Les femmes : actrices de l'économie sociale et verte au Maroc	Insertion sociale et économique	Région de Rabat-Salé-Kénitra	Début 01/02/2017 pour une durée de 11 mois	RAURA
Les femmes : actrices de l'économie sociale et verte au Maroc	Insertion sociale et économique	Région de Rabat-Salé-Kénitra	Début 01/02/2017 pour une durée de 1 an et 6 mois	Bruxelles capitale - Bruxelles Environnement

<p><b>Agence Française de Développement</b></p> 	<p><b>Bruxelles Capitale</b></p> 	<p><b>Commission européenne</b></p> 
<p><b>Direction de la Coopération internationale de la Principauté de Monaco</b></p> 	<p><b>Fondation ADDOHA</b></p> 	<p><b>Fondation Drosos</b></p> <p><b>drosos (...)</b></p>
<p><b>Fondation OCP</b></p> 	<p><b>Ministère des Affaires étrangères de Finlande</b></p> 	<p><b>Région Rhône-Alpes</b></p> <p><b>Rhône-Alpes</b> Région</p>
<p><b>UNICEF</b></p> 		

## Equipe HI

En 2017, l'équipe du programme Maroc est composée de **16** staff

### Morocco



## Projets en Détail

<p>Réadaptation</p>	<p><b>Nom :</b> <i>L'ergothérapie au service de l'autonomie des personnes handicapées au Maroc</i></p> <p><b>Objectif :</b> Améliorer l'accès aux droits et la qualité de vie des personnes handicapées et leurs familles par la plus-value que représente la mise en place des composantes ergothérapeutiques basées sur les standards internationaux dans les secteurs de la rééducation, réadaptation sociale, scolaire et professionnelle au Maroc</p> <p><b>Localisation :</b> Maroc</p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services :</b> 2 430 personnes</li> <li>• <b>Fournisseurs :</b> 1 institut de formation, 12 services médicaux ou sociaux</li> <li>• <b>Décideurs :</b> Ministère de la santé</li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services :</b> futurs usagers des nouveaux ergothérapeutes (18 en moyenne par cycle de formation) sur le territoire National</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> création de la formation initiale en ergothérapie au Maroc est <b>conçue</b> sur la base des standards internationaux, mobilisation et appui aux institutions et prestataires de services médicaux-sociaux marocains appelés à en bénéficier</li> <li>• <b>Décideurs :</b> Ministère de la santé et ISPIT : Appui technique, financier et organisationnel</li> </ul>
<p>Education - Développement local inclusif</p>	<p><b>Nom :</b> <i>L'éducation des enfants en situation de handicap au cœur des dynamiques de développement territorial au Maroc</i></p> <p><b>Objectif :</b> Les organisations de personnes handicapées (OPH) contribuent à l'amélioration de l'accès des enfants en situation de handicap (ESH), en particulier des filles, à une éducation de qualité dans les régions de Rabat-Salé-Kenitra et Souss-Massa, en lien avec le processus de territorialisation des politiques publiques et la nouvelle stratégie nationale du handicap.</p> <p><b>Localisation :</b> régions de Rabat-Salé-Kenitra (ex-RSZZ) et Souss-Massa (ex-SMD), et niveau national.</p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> 300 enfants en situation de handicap (ESH), dont 150 filles</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> 30 services éducatifs ; 90 responsables d'établissement et enseignants; 3 dispositifs d'action sociale de proximité ; 15 professionnels des DASP associatifs et de l'Entraide ; 20 membres des OPH</li> <li>• <b>Décideurs</b> ; 80 acteurs du développement local ; 100 représentants des Ministères/agences d'exécution et leurs directions déconcentrées</li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services :</b> Information, orientation et accompagnement des ESH vers les services éducatifs, sociaux et de réadaptation</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> Qualité, disponibilité et accessibilité des services d'éducation, (dont e-learning), Mise en œuvre des dispositifs d'action sociale de proximité/OSC</li> <li>• <b>Décideurs :</b> plaidoyer et mobilisation</li> </ul> <p><b>Nom :</b> <i>Sur les bancs de l'inclusion : pour l'accès à l'école des enfants en situation de handicap au Maroc</i></p> <p><b>Objectif :</b> Les enfants en situation de handicap accèdent aux écoles des régions ciblées par le projet et bénéficient de services répondant à leurs besoins socio-éducatifs, au sein d'un dispositif d'inclusion pluri acteurs.</p> <p><b>Localisation :</b></p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> 400 ESH (dont au moins 40% de filles) et leurs familles</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fournisseurs</b> 18 écoles et 6 services éducatifs, 225 enseignants des écoles pilotes</li> <li>• <b>Décideurs</b> 12 personnes référents sur le handicap et l'EI, 30 acteurs régionaux de l'éducation</li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usagers des services</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> : diagnostic établissements, formation (dont e-learning) et accompagnement dans la mise en place des PEI pour les enfants.</li> <li>• <b>Décideurs</b> groupes de travail EI, caravane de sensibilisation, capitalisation et production de documentaire (vidéo)</li> </ul>
<p><b>Insertion Economique</b></p>	<p><b>Nom :</b> <i>Les femmes : actrices de l'économie sociale et verte au Maroc</i></p> <p><b>Objectif :</b> « Les conditions de vie et l'autonomie des femmes vulnérables des villes de Rabat, Salé et Kénitra sont améliorées grâce à un accompagnement personnalisé favorisant la participation à des initiatives économiques, sociales et écologiques durables et inclusives. »</p> <p><b>Localisation :</b> 3 localités urbaines de la région de Rabat Salé Kenitra : Rabat, Salé et Kenitra</p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> 120 femmes</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> 15 agents d'insertion, 30 acteurs locaux issus des plateformes locales</li> <li>• <b>Décideurs</b></li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> identification, accompagnement et formation des femmes vulnérables : montage projet professionnel économie sociale /verte, appui-coaching à l'insertion dans les métiers verts</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> Un dispositif coordonné d'acteurs renforcés pour le montage et le développement d'initiatives économiques solidaires et inclusives, formation des agents d'insertion</li> <li>• <b>Décideurs</b> Mobilisation-sensibilisation</li> </ul>
<p><b>Insertion Sociale</b></p>	<p><b>Nom :</b> <i>Appui à l'amélioration de la qualité et de la pérennité des services médico-sociaux au Maroc</i></p> <p><b>Objectif :</b> Renforcer la qualité et la pérennité des prestations offertes dans les services médico-sociaux, notamment au sein des établissements appuyés financièrement par la Fondation OCP au Maroc, à travers la modélisation d'une démarche d'amélioration de la qualité des établissements à même de promouvoir un changement durable des pratiques.</p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> : 400 personnes handicapées et leurs familles (dont au moins 40% de femmes/jeunes filles)</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> 5 centres pilote, 115 cadres gestionnaires des centres, membres des conseils d'administration et professionnels des structures médico-sociales ont renforcé leurs capacités de gestion ou de prise en charge des personnes handicapées.</li> <li>• <b>Décideurs</b> 60 personnes extérieures au projet ont connaissances des leçons apprises de l'expérience et sont sensibilisées à la démarche d'amélioration de la qualité de la prise en charge dans les établissements.</li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> identification et prise en charge</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> : formation gestion et prise en charge, élaboration de protocoles et cahier des charge, mise en réseaux / groupe de travail, évaluations périodiques, capitalisation et diffusion</li> <li>• <b>Décideurs</b> dissémination des leçons apprises</li> </ul>
<p><b>Accès aux services</b></p>	<p><b>Nom :</b> <i>Renforcement des capacités et de la concertation des dispositifs d'action sociale de proximité (DASP) de la préfecture de Salé et de la province Khemisset pour un accès amélioré des personnes en situation de handicap aux services, notamment des femmes et filles vers les services de lutte contre les violences</i></p> <p><b>Objectif :</b> Les acteurs de la société civile et les autorités locales dans 5 localités urbaines et</p>

	<p>périurbaines de la province de Khemisset développent et mettent en œuvre un Dispositif d'Action Sociale de Proximité (DASP) pour favoriser l'accueil, l'information et l'orientation des personnes en situation de handicap (PSH), en particulier les enfants et les femmes, vers les services éducatifs, sociaux, médicaux et de réadaptation.</p> <p><b>Localisation :</b> Tifelt, Rommani, Maaziz, Oulmes</p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> 150 personnes handicapées dont 40% sont des femmes</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> 2 agents d'accueil et d'orientation du service et les 4 personnes relais</li> <li>• <b>Décideurs</b> Les élus, responsables, cadres et techniciens des acteurs locaux institutionnels (50 personnes)<sup>1</sup> et les responsables, cadres et techniciens des acteurs locaux non institutionnels (100 personnes)</li> <li>•</li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b></li> <li>• <b>Fournisseurs</b> Mise en place Centre Local d'Information et d'Orientation (CLIO), Un réseau de 'personnes relais' est déployé dans 4 communes (identification, orientation les PSH, mise en place d'un réseau des dispositifs d'action sociale de proximité (DASP) de la région Rabat Salé Zemmour Zaer</li> <li>• <b>Décideurs :</b> sensibilisation, mobilisation, séminaire partage d'expériences</li> </ul>
<p><b>Partenariat :</b></p> <p><b>Santé</b></p> <p><b>Education</b></p> <p><b>Insertion socio-économique</b></p>	<p><b>Nom :</b> <i>Renforcement des capacités des associations représentant les personnes en situation de Handicap au Maroc (SAM2)</i></p> <p><b>Objectif :</b> Les associations représentant les personnes en situation de handicap répondent de façon plus pertinente aux besoins et demandes des PSH et leurs familles et participent à l'amélioration de leur qualité de vie, à travers une amélioration de leurs actions et services au niveau local et une mobilisation d'acteurs et plaidoyer pour les droits des personnes handicapées.</p> <p><b>Localisation :</b> Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, Sous-Massa-Drâa</p> <p><b>Bénéficiaires (AAA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b> Les personnes en situation de Handicap et leurs familles bénéficiaires des prestations de services dans le cadre des projets mis en œuvre par ces associations</li> <li>• <b>Fournisseurs</b> 12 associations.</li> <li>• <b>Décideurs</b> Les acteurs institutionnels</li> </ul> <p><b>Méthode d'intervention (principales actions) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usagers des services</b></li> <li>• <b>Fournisseurs</b> dispositif de renforcement des associations relatif à la mise en place et à la gestion des fonds, renforcement de capacités des associations, et groupements d'associations (réponse aux demandes et besoins de leurs bénéficiaires), amélioration qualité et prestations de services inclusives offertes aux PSH</li> <li>• <b>Décideurs soutien au</b> Plaidoyer et concertation auprès des acteurs locaux pour une meilleure participation sociale des PSH</li> </ul>

<sup>1</sup>Pour l'essentiel, l'Entraide Nationale, la Division de l'Action Sociale qui gère le programme INDH, les délégations ministérielles principales (santé, éducation, travail ...), et les élus locaux (mairies, conseils communaux et provinciaux)